

## Site NATURA 2000 « Étangs de l'Armagnac » : la révision est lancée !

### Venez participer à la réunion publique d'information

Le site NATURA 2000 « Étangs de l'Armagnac », d'une superficie de 1030 ha, se compose de 7 sous-ensembles. Il concerne 12 communes dans le Gers : Averon-Bergelle, Campagne d'Armagnac, Cazaubon, Cravencères, Eauze, Espas, Larée, Manciet, Marguestau, Séailles, Réans et Gabarret dans les Landes.

Le premier document d'objectifs (DOCOB) de ce territoire a été validé en 2003 : c'est le résultat d'un travail de terrain et d'une concertation menée avec l'ensemble des acteurs du territoire ; sous la conduite du comité de pilotage local. Il présente à la fois un diagnostic du milieu naturel et des activités humaines ainsi que le plan d'actions issu des propositions de groupes de travail locaux. Depuis 2003, plusieurs actions prévues ont été mises en œuvre : contrats engageant les agriculteurs et les propriétaires dans une gestion respectueuse de l'environnement, valorisation pédagogique auprès des scolaires du territoire, formations spécifiques ouvertes à tous...

L'ADASEA du Gers a été chargée par l'État de la révision du document d'objectifs (DOCOB) du site NATURA 2000 « Étangs de l'Armagnac ».

Afin de présenter la démarche et les étapes de révision de ce document d'objectifs, nous invitons toutes les personnes intéressées à participer à la réunion publique qui se déroulera **le vendredi 7 avril de 20h30 à la mairie d'ÉAUZE, salle Marpouy.**

#### **NATURA 2000 : qu'est-ce que c'est ?**

Il s'agit de préserver la biodiversité du site : milieux naturels, espèces végétales et animales (cistudes, coléoptères, papillons, ... ) en conciliant les exigences écologiques avec les activités économiques, sociales et culturelles.

Retrouvez des informations complémentaires sur le site internet [gers.n2000.fr](http://gers.n2000.fr)